



nombre de places de stationnement pour vendre appartement+box dans une copro de 1975m2

Par **LANDMANN**, le 11/02/2024 à 13:50

Vente d'un appartement de 75 m2 avec un box dans un immeuble d'habitations de 1975 qui est à usage de bureau pour le transformer à usage d'habitation, sans aucune autre modification. (Il était loué depuis 20 ans à usage d'habitation). L'urbanisme rejette ma demande au motif que je ne suis pas PROPRIETAIRE de 2 stationnements. Dans cette copropriété 4 places de stationnement sont mises en plus à la disposition des 4 copropriétaires qui ont un véhicule dont je suis. Comment sortir de cette situation?

Je pensais que la création de places de stationnement n'était exigée que pour les nouveaux logements. ?un changement de destination justifie t-il une telle exigence ? Tous les autres appartements ont été vendus sans problème.

Merci de m'aider à sortir de cette situation ubuesque.

Par **Pierrepaulejean**, le 11/02/2024 à 14:17

BONJOUR ??